

s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique et ne dépassent pas la limite de 30 ans, plus le nombre d'années en service actif. Les célibataires âgés de 17 à 30 ans qui n'ont pas fait de service militaire sont acceptés s'ils répondent aux conditions d'aptitude physique, Ceux qui ont moins de 18 ans doivent avoir le consentement par écrit de leurs parents ou de leur tuteur. La plupart des métiers accessibles aux recrues exigent une instruction minimum de deux ans de moins que l'immatriculation junior ou l'équivalent.

Brevets d'officier.—Les jeunes hommes gradués d'un Collège des services canadiens, soit le Collège militaire royal, Kingston (Ont.), soit *Royal-Roads*, Esquimalt (C.-B.), peuvent être acceptés comme aspirants-officiers dans le C.A.R.C. Les postes d'officiers techniciens sont confiés à des gradués choisis des universités. Des brevets de service à court terme de six ans sont accessibles aux gradués des high schools et à des aviateurs choisis.

Formation.—L'École supérieure de guerre du C.A.R.C., à Armour-Heights, Toronto (Ont.), forme les officiers destinés à occuper des postes de commandement et d'état-major (voir aussi p. 1192). L'École de médecine de l'aviation, à Toronto (Ont.), possède des facilités pour les officiers consultants et spécialistes, des laboratoires de recherches sur l'alimentation, un centrifugeur d'expérimentation sur les hommes, une chambre froide à basse pression, une chambre à température tropicale, une section de la statistique, et des laboratoires bien montés pour l'étude et toutes les branches de la médecine d'aviation.

L'instruction au sol est en pleine activité en 1948-1949. Des écoles à Trenton, Aylmer, Camp-Borden, Rockcliffe, Clinton et Centralia, en Ontario, fonctionnent à plein rendement, donnant aux recrues une formation dans les divers métiers du Corps d'aviation; elles offrent également des cours supplémentaires à un grand nombre d'anciens combattants de l'aviation enrôlés de nouveau dans le Corps d'aviation de temps de paix.

Le Corps d'aviation royal canadien met en œuvre un programme en vertu duquel des anciens officiers qui fréquentent l'université revêtent de nouveau l'uniforme durant l'été pour travailler et s'entraîner dans le Corps d'aviation. Les étudiants des universités canadiennes qui ont pris part au programme se sont livrés à des recherches médicales et techniques et à des travaux d'inspection. Le programme a pour objet de former les étudiants dans les diverses branches spécialisées du service durant leurs études universitaires. Leur formation professionnelle terminée, les étudiants compétents peuvent recevoir leur brevet d'officier du C.A.R.C.

Les stations d'entraînement au vol ont connu une plus grande activité car un flot constant de nouvelles recrues ont commencé leur formation de personnel navigant. Les jeunes cadets de bord de la première promotion d'après-guerre ont terminé leur instruction et détiennent un brevet de service à court terme dans le C.A.R.C. Les recrues régulières passent maintenant par le dépôt d'effectif n° 1 à Toronto (Ont.), par l'école d'entraînement au vol à Centralia (Ont.), par l'école de radar et de communications à Clinton (Ont.) ou par l'école de navigation aérienne de Summerside (Î. du P.-É.), selon que ces recrues doivent devenir pilotes, radiotélégraphistes ou navigateurs. Leur formation terminée, ils deviennent officiers d'aviation.

Les étudiants d'université inscrits au plan d'entraînement aérien d'été reçoivent une formation de personnel navigant pendant trois étés consécutifs et, leur cours